

ANNEXE 1 : DETAILS DES ACTIONS DE LA FONCTION 3 : DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET CREATION D'ENTREPRISES MDE – CDM LA ROCHELLE
--

Il s'agit globalement « *d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et les restructurations des territoires en développant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en contribuant au maintien et à la création d'activités. La MDE favorise notamment l'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprises en mettant en œuvre les dispositions de l'article 61 de la loi de programmation pour la cohésion sociale* ».

Cette fonction « d'accès et de retour à l'emploi » sera pilotée par un « chef de file » : la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (service du Développement Economique).

□ **Anticipation et accompagnement des mutations économiques**

▪ **Développement de la gestion territoriale des emplois et des compétences**

Si pendant des années l'attractivité du territoire dépendait de la qualité des infrastructures et de la compétence des diverses instances de développement économique à accueillir les entrepreneurs, aujourd'hui, la capacité à attirer des entreprises nouvelles passe aussi par l'aptitude de ces acteurs à s'engager sur une offre de services relative à la gestion des ressources humaines qui prend en compte les évolutions et les mutations socio-économiques sur le territoire.

Pour répondre à ces préoccupations, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle fait appel à un prestataire pour aider les partenaires de la Maison de l'emploi à :

- Elaborer un diagnostic stratégique sur les problèmes de développement de l'emploi sur deux secteurs d'activités,
- Construire un plan d'actions, et le mettre en œuvre,
- Mettre en place une démarche opérationnelle, pérenne et modélisable. A partir de l'expérimentation réalisée sur deux secteurs d'activités, il conviendra de doter les partenaires de la Maison de l'emploi de modes opératoires transférables à tous les secteurs d'activités du territoire.

▪ **Développement de l'emploi pour les résidents des ZUS**

Dans le cadre du Plan de Renouveau Urbain, une charte d'insertion sera mise en place afin d'assurer une meilleure insertion professionnelle des habitants des ZUS. Cette action multipartenariale est animée par les SIAE.

□ **Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprises**

▪ **Création d'une Plate forme multipartenariale de ressources et de conseils (Concept Cité des métiers, 1 pôle : créer son entreprise ou son activité)**

L'objectif du pôle « créer son entreprise » est bien d'informer et de susciter l'envie de créer. Le créateur potentiel trouvera auprès des experts une offre de services globale relative à la création et la reprise d'entreprises. Le service « Développement Economique » de la CdA animera ce pôle et ses intervenants. Des membres du Réseau d'Initiatives Locales pour l'Emploi - R I

L E y tiendront des permanences. Au côté de la personne chargée du Service d'Amorçage des Projets, l'animatrice des « ateliers de la création », dispositif partenarial d'aide à la création, assurera la continuité du service.

A court terme le groupe projet chargé de cette fonction proposera de nouvelles méthodes d'intervention, moins institutionnelles, plus centrées sur la valorisation d'expériences réussies, afin de donner l'envie et le goût de créer son entreprise. Dans un second temps, le groupe élaborera des outils dont un livret du porteur de projet.

- **Le Service d'Amorçage des Projets**

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a créé un service d'amorçage des projets cofinancé par la CdC. Cette action implantée sur la MDE devra favoriser l'émergence et la création par les habitants de la Zone Franche Urbaine.

- **Les ateliers de la création**

Ils ont pour mission de conjuguer, en les valorisant, les ressources existantes afin d'offrir une écoute et un accompagnement à tout public porteur d'une idée et ce, quel que soit le domaine (économique, culturel, social, sportif, humanitaire, scientifique ou technique).

C'est bien un lieu de construction et de formalisation de projets en vue d'une création réussie et durable.

- **Conseil RH aux entreprises**

- **Création d'un pôle de ressources entreprises**

La volonté des partenaires est de développer une véritable offre de services aux entreprises qui sont ou qui souhaiteraient s'implanter sur le territoire. Cette offre de services se déclinera de la manière suivante : analyse des besoins en compétences, élaboration des profils de postes, accompagnement dans l'entreprise du nouveau salarié, maintien et consolidation du ou des emplois créé(s) par un suivi de l'entreprise, mise à disposition de ressources sur les contrats de travail.

Les partenaires du groupe fonction 3 : ADIE, Couveuse d'entreprises, Service amorçage des projets, CCI, Chambre de métiers, Conseil Général (service Economique), Mission Locale, Union Locale des Clubs d'Entreprises Rochelais, SIAE, Groupement Local d'Employeurs, DDTEFP, MEDEF, CRES, Club des Jeunes Dirigeants, SETT.